

# Contrat de location

Le(s) soussigné(s) (bailleur) : Janidade bv, légalement représenté par Mr Devy Boonen, résidant à Wilgenstraat 7, 2260 Westerlo (BE) déclare(nt) par la présente avoir loué au(x)

soussigné(s) (locataire):

**Nom**

résidant à

**Adres**

l'appartement de vacances situé à DE PANNE dans la résidence Deauville, Zeedijk 41 au 4ième étage avec vue de mer pour la période du *date d'arrivée* 15h au *date de départ* 10h, au prix de location de €.

Les frais liés aux nettoyage, consommations d'eau, gaz, d'électricité et wifi sont inclus dans le prix.

La caution s'élève à € 150 par période de location.

De par sa nature et sa répartition, l'appartement est destiné à accueillir 4 à 6 personnes. La location est sous forme d'aparthotel.

Il convient en outre de tenir compte des conditions suivantes :

1. Le prix de location doit être payé comme suit :
  - 50 % au moment de la signature du contrat de location;
  - 50 % + les options supplémentaires et la caution 1 mois avant la date de début de la période de location.
2. La caution est remboursée au plus tard 1 semaine après la restitution des clés.
3. Les animaux domestiques ne sont pas admis !! Fumer est aussi interdit dans l'ensemble du bâtiment.
4. Les locataires doivent prévoir eux-mêmes les draps et les taies d'oreiller (2 x 2 personnes + 2 x 1 personne) à moins on a choisi option lits faits.
5. Le jour de l'arrivée, les locataires peuvent prendre possession de l'appartement à partir de 15h00. Le jour du départ, les locataires doivent avoir quitté l'appartement avant 10h00.
6. Nettoyage obligatoire est inclus dans le prix de location. Les locataires doivent quitter l'appartement bien rangé de toute façon. Il doivent vider le four à micro-ondes et le frigo et nettoyer les restes de nourriture. Dans le cas de réservation de plus d'une semaine un nettoyage addtionel est inclus dans le prix.
7. Le locataire ne peut occasionner aucun dommage au bien loué. Les frais éventuels liés à la réparation d'un dommage seront retenus de la caution.
8. En cas d'annulation du contrat de location au plus tard 30 jours avant la date de début de la période de location, la moitié de l'avance est remboursée. En cas d'annulation du contrat de location au plus tôt 30 jours avant la date de début de la période de location, le prix total du location n'est pas remboursée. Pour ce cas on vous conseille une assurance d'annulation.
9. Les clés vous sont remises sur place quand vous arrivez. On va vous contacter pour prendre rendez-vous au moment qui vous convient le mieux.
10. Le contrat est seulement valide quand Janidade bv a reçu ce document signé et après réception de l'avance.

## Je paie:

1. Aujourd'hui l'avance d'un montant de €, soit 50% du prix de la location par virement bancaire.
2. Au plus tard 1 mois avant le début de la période de location le restant de la somme €, soit 50% du prix de la location, nettoyage obligatoire, les options et la caution par virement bancaire.

Les tranferts doivent être fait sur la compte BE39 1448 9819 4519

Fait en deux exemplaires à ..... le ..... / ..... / 20..... .

Le locataire déclare accepter les conditions ci-dessus en signant le document.

Le bailleur  
pour Janidade BV,  
Devy Boonen

Le locataire  
**Nom**

Janidade BV va régulièrement offrir des last minutes ou des promotions spéciales.

Le locataire est d'accord de recevoir ces promotions par e-mail.

(si vous n'êtes pas d'accord de recevoir ces promotions, s'il vous plaît rayer cette ligne)

## !!! Veuillez renvoyer une copie signée.

## Merci d'avance

Pour le remboursement de la caution, s'il vous plaît complétez vos coordonnées bancaires :

Code BIC .....

Numéro IBAN .....